Ville de Liège

Liège, le 3 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Liège au travail pour organiser la « mobilité de déconfinement »

Gestion au quotidien de la crise sanitaire et anticipation du déconfinement

Depuis plusieurs semaines maintenant, la Ville de Liège concentre son énergie et ses ressources à la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19.

En parallèle à la gestion de cette crise et de ses conséquences pour les citoyens au quotidien, le Collège communal se penche également sur l'organisation à mettre en place pour accompagner le déconfinement progressif qui, comme annoncé par le CNS le 24 avril, débutera demain, lundi 4 mai. Parmi les thématiques impactées par ce déconfinement progressif figure celle de la mobilité, un « *enjeu prioritaire, comme pour les autres grandes villes en Europe* », précise le Bourgmestre Willy DEMEYER. « *C'est pourquoi j'ai demandé, voici plusieurs semaines, à tous les services concernés, de réfléchir à une stratégie cohérente* », poursuit-il.

La Ville de Liège présente aujourd'hui sa stratégie de « mobilité du déconfinement », qui sera mise en œuvre progressivement à partir de ce lundi 4 mai.

Des aménagements temporaires en faveur des modes doux, piétons et cyclistes

En vue du déconfinement progressif, la Ville de Liège veut faciliter la marche et le vélo comme mode de déplacement. « *En effet, le piéton et le cycliste peuvent respecter la distanciation sociale si les espaces de déplacement sont suffisants* » explique l'Echevin de la Mobilité Gilles FORET, « *c'est pourquoi nous avons fait des modes doux la priorité de la mobilité du déconfinement* ».

La marche, mode principal de déplacement des liégeois, touche tout le monde dans le quotidien. Ce mode de déplacement doit faire l'objet de toutes les attentions. Il faudra veiller à sécuriser le piéton, notamment en cas de conflits dans les zones partagées avec les autres usagers, notamment les cyclistes.

Le vélo a été (re)découvert par beaucoup de Liégeois·e·s pendant la période de confinement puisqu'ils ont pu utiliser des voiries désertées par les voitures, mais où celles-ci ne sont pas interdites et où les vitesses sont parfois perçues comme excessives. Le vélo propose un potentiel majeur pour la mobilité urbaine, ce qui positionne ce mode déplacement comme une solution forte pour la mobilité urbaine dans les semaines à venir.

Mais avec le déconfinement, il faut tenir compte à la fois d'un retour progressif de la circulation automobile dans laquelle le nouveau cycliste n'osera pas s'aventurer mais aussi d'une augmentation des piétons sur les trottoirs.

35 kilomètres de voiries communales et régionales identifiées pour être aménagées

La Ville de Liège a identifié 35 kilomètres de voiries pour lesquels des aménagements en faveur des piétons et des cyclistes pourraient être réalisés tant par le SPW que par le service des Travaux. *« Nous veillerons à aménager l'espace public au profit des piétons et des cyclistes »*, souligne Roland LEONARD, Echevin des Travaux. Ces propositions sont par ailleurs cohérentes avec les mesures préconisées par le Plan Urbain de Mobilité (PUM) et les projets annoncés dans le Projet de Ville « Liège 2025 » (PST).

Sur demande du Bourgmestre, une *task force* réunissant les différents services concernés sera chargé d'étudier ces propositions et de les mettre en œuvre rapidement (voir détails sur les cartes annexées) :

1. **Des couloirs vélos vers les quartiers** périphériques
2. **Des couloirs vélos en centre-ville**
3. **Des sécurisations d'espaces cyclistes sur les ponts**
4. Des **agrandissements d'espaces partagés entre cyclistes et piétons**
5. Des **piétonisations** (ou limitations en circulation locale) **en phase de test**
6. Passage de rues en **rues cyclables**

Le secteur associatif et les représentants des cyclistes associés

Comme depuis 18 mois, la Ville de Liège souhaite associer la société civile aux réflexions menées en matière de mobilité. C'est pour cette raison que le GRACQ, urbAgora et l'ULiège, qui ont proposé leurs services au Collège seront également invités à la réflexion.

Parallèlement, d'autres mesures décidées pour accompagner la mobilité du déconfinement à Liège

En plus de l'aménagement d'espaces dédiés aux cyclistes et aux piétons, d'autres mesures, complémentaires, composent la stratégie de mobilité du déconfinement établie par la Ville de Liège :

- **La ville en « zone 30 »** : le projet de Ville « Liège 2025 » (PST) prévoit d'instaurer le 30km/heure comme vitesse de circulation de référence sur le territoire de la ville, le 50 km/heure devenant l'exception. Ce principe débutera par l'installation d'une large zone « 30km/heure » dans l'hyper-centre.
- Aménagement de **stationnement vélo sécurisé temporaire**, pour permettre aux usagers qui opteront pour le vélo de pouvoir se stationner près des pôles d'activités. La Ville de Liège dispose depuis peu de matériel permettant le stationnement temporaire (notamment pour les événements), des investissements supplémentaires seront réalisés.
- Appeler les employeurs à **maintenir le télétravail** lorsque c'est possible (ou à tout le moins à rendre les journées de travail flexibles, par exemple en décalant l'heure de début et de fin).

Une mobilité à venir incertaine et une intervention de la Région wallonne indispensable

Une mobilité incertaine et un chantier du tram hors-norme à prendre en compte

Qu'il s'agisse de services de transport qui risquent de tourner au ralenti, des consignes de distanciation physique ou encore du comportement des usagers face au risque de contagion, tant l'offre que la demande de mobilité seront affectés, plus ou moins durablement :

- Quelle sera le niveau de reprise de l'activité socio-économique lors du déconfinement progressif ? La Ville de Liège est un pôle scolaire, académique, commercial et de service important, la mobilité dépendra de l'activité de ces différents secteurs.

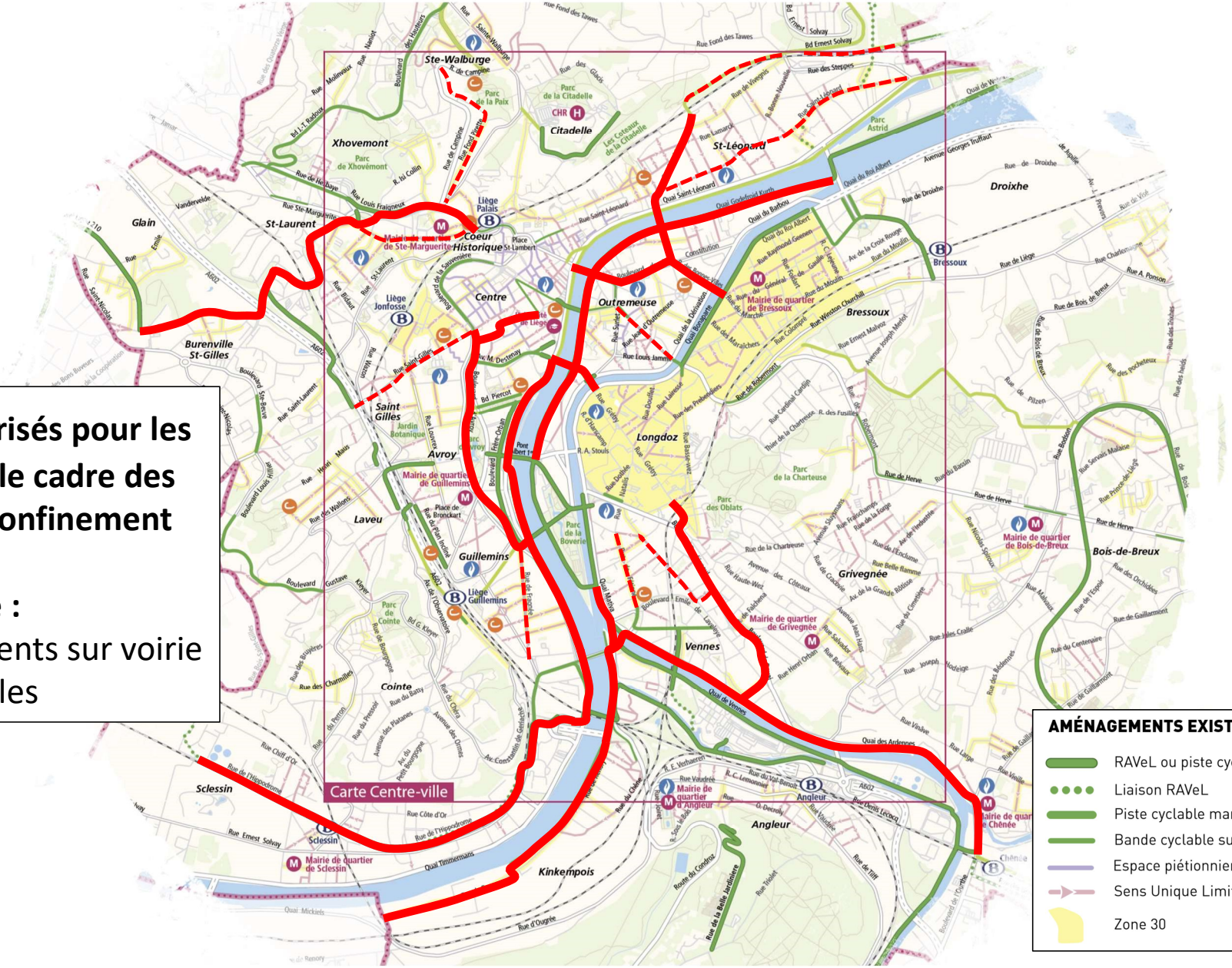
- A Liège, chaque jour scolaire, le réseau TEC transporte 280.000 usagers. Combien d'usagers reprendront la route dès demain et reprendront-ils les transports en commun ?

Un autre élément, spécifique à la Ville de Liège et qui impactera à coup sûr la mobilité lors du déconfinement ainsi que les mesures qui pourraient être prises, c'est le **chantier du tram**. D'une dimension inédite en Wallonie, la reprise du chantier du tram, impactera la circulation automobile et le transport public. Il doit être pris en compte dans la conception des solutions de mobilité pour Liège. Les réductions de zones de circulation dans les zones de chantier devront intégrer la distanciation sociale. Une attention plus grande devra être portée vers les modes actifs.

Des mesures qui dépendent aussi de la Région wallonne

Une série des mesures identifiées peuvent être rapidement prises (et le seront) par la Ville de Liège. Pour d'autres, et principalement les aménagements de voirie en faveur des modes doux, la Région wallonne aura un rôle crucial à jouer. En effet, comme nous l'avons vu avec les mesures prises à Bruxelles, ce sont bien les Régions qui exercent une partie importante des compétences en matière de mobilité : les aménagements identifiés, même sur voiries communales, sont soumis à des autorisations de la tutelle wallonne (conditions de mise en œuvre, études préalables, signalisation, marquage, etc). Par ailleurs, les principaux axes « pénétrant » du territoire de la Ville de Liège, constitués de 2x2 bandes et ciblés par les aménagements temporaires en faveur des modes doux sont des voiries régionales qui dépendent directement de la Région wallonne.
C'est la raison pour laquelle la Ville de Liège, dans un courrier adressé au Ministre Henry, sollicite une participation active de la Région au sein du groupe de travail mis en place au niveau communal. Elle espère une certaine souplesse de la part des services régionaux quant aux demandes d'aménagements qui seront introduites. Elle sollicite également des moyens permettant de les mettre en œuvre rapidement.

Contacts presse :
Willy DEMEYER, Bourgmestre
Gilles FORET, Echevin de la Mobilité
Roland LEONARD, Echevin des Travaux



35 km sécurisés pour les cyclistes dans le cadre des phases de déconfinement

Sous forme de :

- Aménagements sur voirie
- Rues cyclables

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

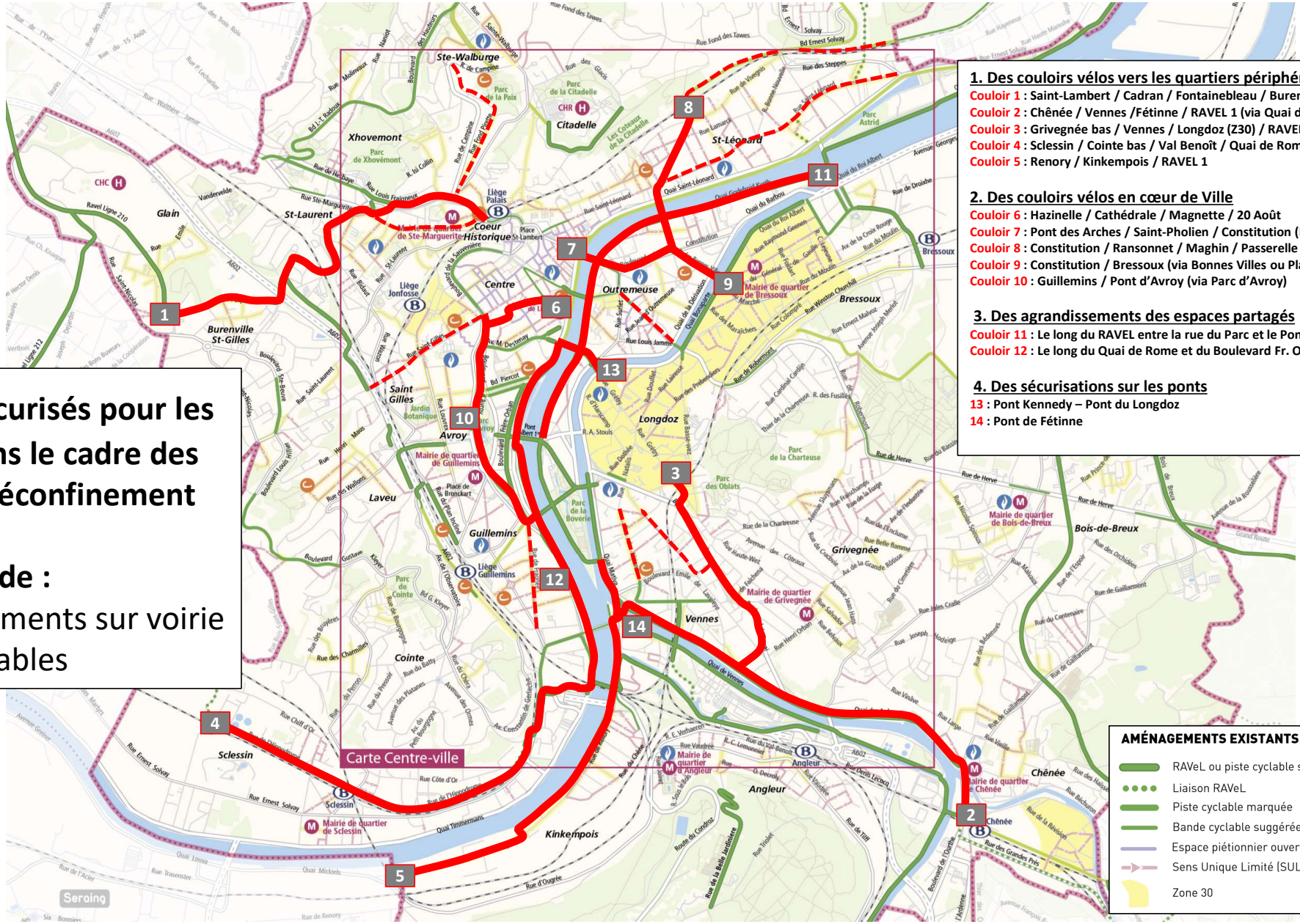
- RAVeL ou piste cyclable séparée
- Liaison RAVeL
- Piste cyclable marquée
- Bande cyclable suggérée ou bande bus & vélo
- Espace piétionnier ouvert aux cyclistes
- Sens Unique Limité (SUL)
- Zone 30

35 km sécurisés pour les cyclistes dans le cadre des phases de déconfinement

Sous forme de :

— Aménagements sur voirie

--- Rues cyclables



1. Des couloirs vélos vers les quartiers périphériques

Couloir 1 : Saint-Lambert / Cadran / Fontainebleau / Burenville / RAVEL 210
Couloir 2 : Chênée / Vennes /Fétinne / RAVEL 1 (via Quai de Ardennes)
Couloir 3 : Grivegnée bas / Vennes / Longdoz (Z30) / RAVEL 1
Couloir 4 : Sclessin / Cointe bas / Val Benoît / Quai de Rome
Couloir 5 : Renory / Kinkempois / RAVEL 1

2. Des couloirs vélos en cœur de Ville

Couloir 6 : Hazinelle / Cathédrale / Magnette / 20 Août
Couloir 7 : Pont des Arches / Saint-Pholien / Constitution (Ransonnet)
Couloir 8 : Constitution / Ransonnet / Maghin / Passerelle Léon Tchiniss
Couloir 9 : Constitution / Bressoux (via Bonnes Villes ou Place du Congrès)
Couloir 10 : Guillemins / Pont d'Avroy (via Parc d'Avroy)

3. Des agrandissements des espaces partagés

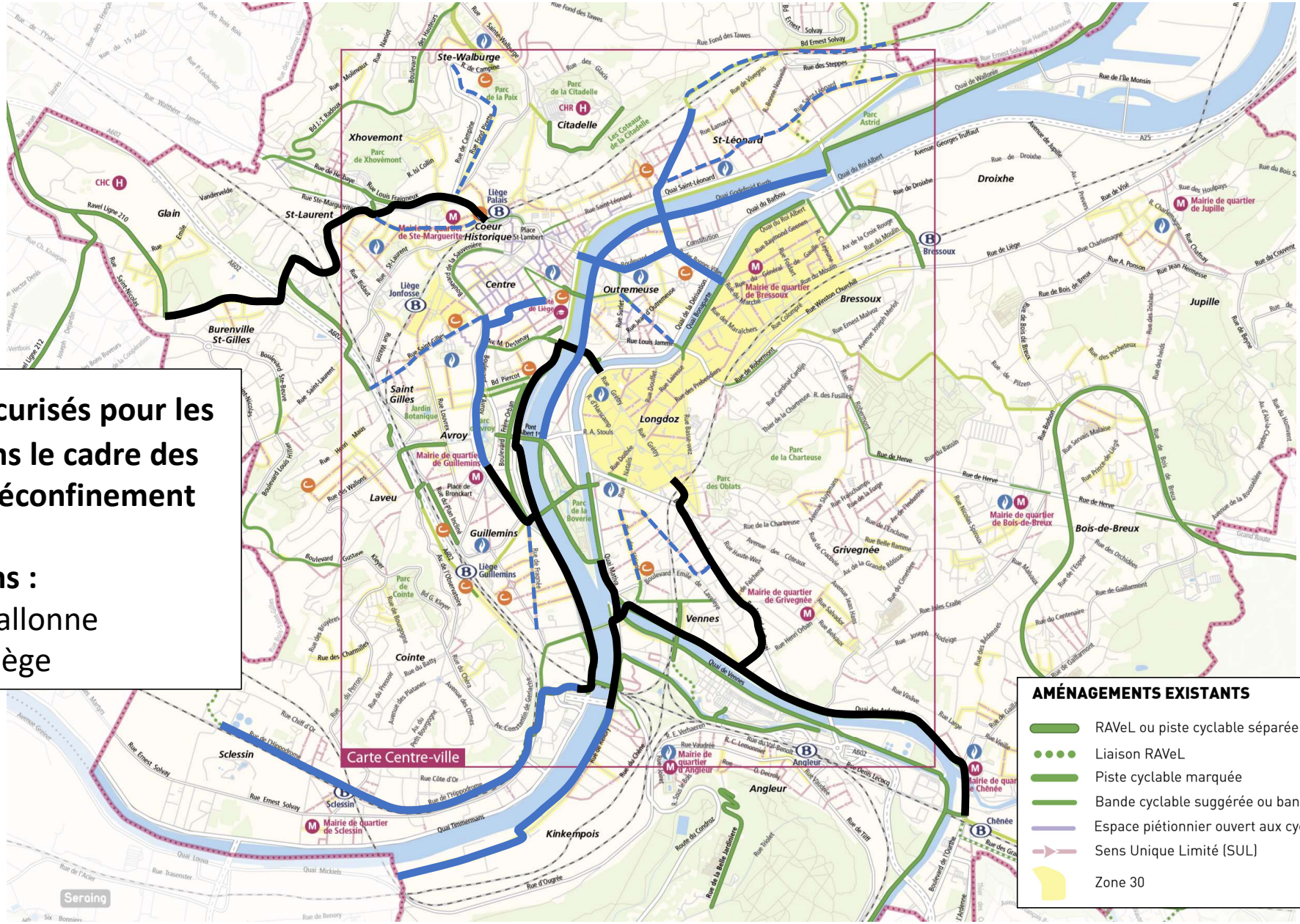
Couloir 11 : Le long du RAVEL entre la rue du Parc et le Pont Atlas
Couloir 12 : Le long du Quai de Rome et du Boulevard Fr. Orban

4. Des sécurisations sur les ponts

13 : Pont Kennedy – Pont du Longdoz
14 : Pont de Fétinne

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

- RAVeL ou piste cyclable séparée
- Liaison RAVeL
- Piste cyclable marquée
- Bande cyclable suggérée ou bande bus & vélo
- Espace piétionnier ouvert aux cyclistes
- Sens Unique Limité (SUL)
- Zone 30



35 km sécurisés pour les cyclistes dans le cadre des phases de déconfinement

Interventions :

- Région wallonne
- Ville de Liège

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS

- RAVeL ou piste cyclable séparée
- Liaison RAVeL
- Piste cyclable marquée
- Bande cyclable suggérée ou bande bus & vélo
- Espace piétionnier ouvert aux cyclistes
- Sens Unique Limité (SUL)
- Zone 30